

Bulletin d'adhésion 2027

☐ Mme ☐ M.

Nom :

Prénom(s) :

Adresse :

.....

E-mail :

Téléphone :

Je soutiens l'Association et verse pour l'année 2027 :

☐ Cotisation(s) Membre actif :x 20 € =€

☐ Don de : €

Date :/...../..... Signature :

Merci de votre soutien et de votre règlement en espèces ou par chèque bancaire à l'ordre de ORGUES de VANVES, à renvoyer à :

Association Orgues de Vanves
17 place de la République - 92170 VANVES

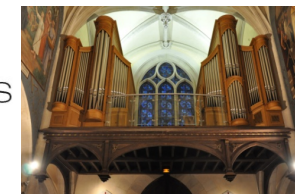
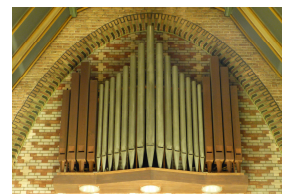
Code APE : 9499Z - SIRET : 502 655 046 00014

En application du Code Général des Impôts, les versements effectués depuis le 1^{er} janvier 2008 à l'association pour le Renouveau des Orgues de Saint-Rémy de Vanves renommée Orgues de Vanves donnent droit :

Pour les particuliers, à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% des sommes versées dans la limite de 20% du revenu imposable (article 200-1.b du C.G.I.),

Pour les entreprises, à une réduction d'impôt sur le revenu ou d'impôt sur les sociétés égale à 60% des sommes versées, retenues dans la limite de 5% du chiffre d'affaires (article 238 bis-1.a du C.G.I.).

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des art. 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique et aux libertés (CNIL), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez adresser votre demande au siège de l'association. L'association ne pratique ni l'achat, ni la vente, ni l'échange de fichiers.



L'association Orgues de Vanves a pour mission de favoriser et d'organiser des projets et des événements culturels autour de l'orgue et de la musique d'orgue à Vanves.

Créée en 2007, après avoir activement soutenu la construction du grand orgue Kern de l'église Saint-Rémy puis la rénovation du grand orgue Gonzalez-Mühleisen du Prieuré Sainte-Bathilde, **Orgues de Vanves** poursuit son action en proposant chaque année à un large public des concerts variés et de grande qualité ainsi que des visites commentées pour les adultes et les plus jeunes.

Orgues de Vanves travaille en collaboration avec la Ville de Vanves, la Paroisse de Vanves, le Collège Michelet et invite régulièrement des organistes et instrumentistes de renom.

Votre soutien financier, adhésions et dons, permettront à **Orgues de vanves** de continuer à offrir de belles heures musicales.

Si vous souhaitez apporter des idées et des énergies nouvelles, participer à l'organisation d'événements culturels et pédagogiques rejoignez l'équipe de bénévoles qui œuvrent pour le rayonnement de la musique d'orgue à Vanves !

Pour plus d'information et suivre notre actualité, le site Internet www.orguesdevanves.org est à votre disposition.



Contacts par mail : info@orguesdevanves.org

ou par courrier : 17 place de la République 92170 VANVES

Avec le soutien de



Adhérente de



AVEC LE SOUTIEN
DE LA VILLE DE

